

ÉDUCATION

## Les Écoles publiques à Ploërmel

Dans notre engagement constant à améliorer les conditions d'apprentissage de nos enfants, deux changements majeurs vont être mis en place à la rentrée scolaire 2025 :

- ▶ L'école élémentaire Jules Verne deviendra l'école primaire Jules Verne, élargissant ainsi son accueil aux élèves de maternelle.
- ▶ La nouvelle école primaire Antoine de Saint-Exupéry accueillera ses nouveaux élèves en septembre. Les travaux de construction sont en cours de finalisation pour assurer son ouverture à la rentrée.



Plus d'informations et détails : [cliquez ici](#)

## L'école maternelle Françoise Dolto

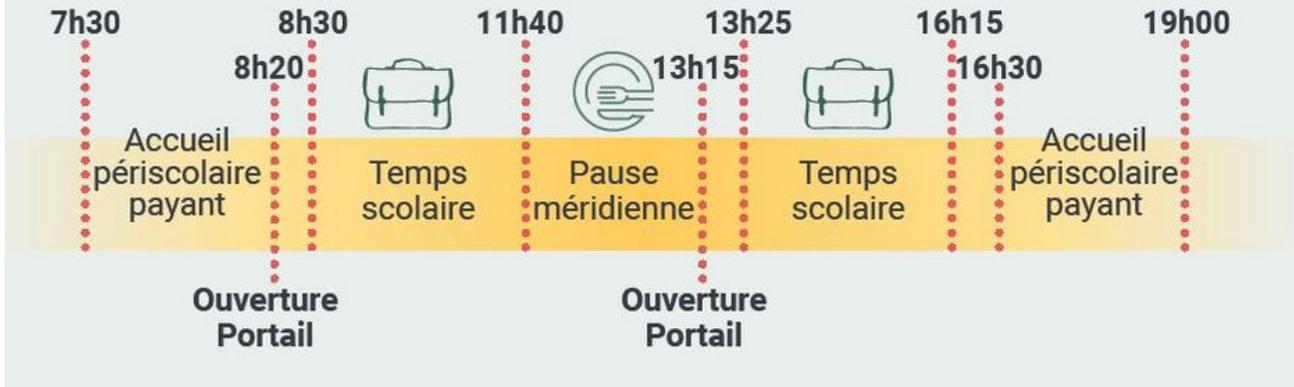
Située non loin du centre de la ville, sur la route de Vannes, l'école maternelle dispose de 4 classes de la petite section à la grande section, dont une classe de breton.

**Directrice de l'école :** Gwladys VERMANDE-LECLERC

*La semaine est organisée de la manière suivante :*

# LA JOURNÉE D'ÉCOLE

ÉCOLE FRANÇOISE DOLTO



Découvrez l'École Française Dolto comme si vous y étiez



*Image 1 sur 3*  
*École Française Dolto*



*Image 2 sur 3*  
*École Française Dolto*



Image 3 sur 3  
École Françoise Dolto

## CONTACT



ÉCOLE PUBLIQUE

### **École Maternelle Publique Françoise Dolto**

2 Rue du 8 Mai 1945

56800 Ploërmel

Tél.: 02 97 74 00 36

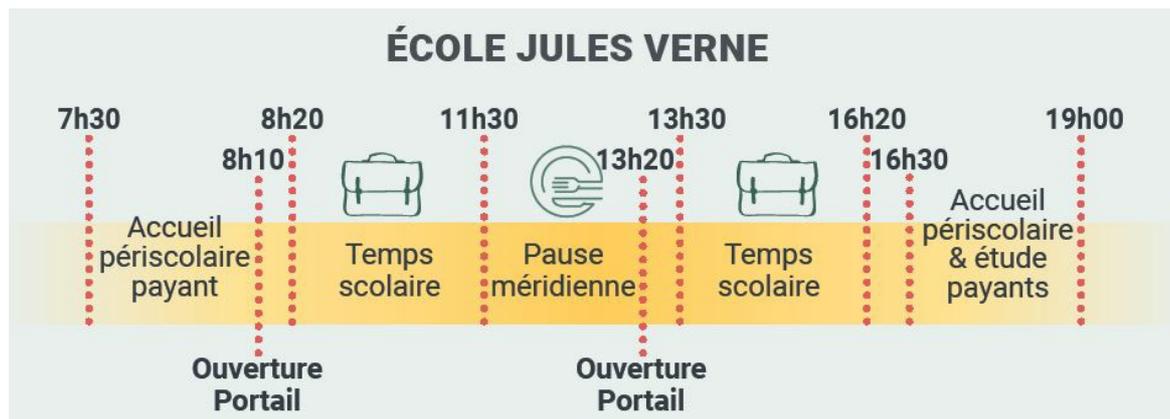


## L'école élémentaire Jules Verne

L'établissement se trouve au sud de la ville, sur la route de Redon. Il y a huit classes du CP au CM2, ainsi qu'une classe ULIS école et une classe de breton.

Directeur de l'école : Jacques GÉRARD

La semaine est organisée de la manière suivante :



\\ **Découvrez l'École Jules Verne comme si vous y étiez**



Image 1 sur 4  
École Jules Verne



Image 2 sur  
4



*Image 3 sur 4*  
École Jules Verne



*Image 4 sur 4*  
École Jules Verne

## CONTACT





ÉCOLE PUBLIQUE

## **École Élémentaire Publique Jules Verne**

50 Rue de Redon  
56800 Ploërmel  
Tél.: 02 97 74 08 93



## **L'école Antoine de Saint Exupéry (ouverture septembre 2025)**

Les bâtiments actuels des écoles publiques vieillissant et demandant de plus en plus d'entretien, les élus municipaux ont décidé de la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Cet établissement ouvrira ses portes lors de la rentrée scolaire en septembre.



Image 1 sur

4



Image 2 sur  
4



Image 3 sur  
4



Image 4 sur  
4

## Les Vacances Scolaires

| <b>CALENDRIER<br/>VACANCES SCOLAIRES</b> |                                 |
|--|---------------------------------|
| <b>TOUSSAINT</b>                         | Du 19 octobre au 3 novembre     |
| <b>NOËL</b>                              | Du 21 décembre au 5 janvier     |
| <b>HIVER</b>                             | Du 8 février au 23 février      |
| <b>PRINTEMPS</b>                         | Du 5 avril au 22 avril          |
| <b>ASCENSION</b>                         | École fermée le vendredi 30 mai |
| <b>ÉTÉ</b>                               | Le 5 juillet                    |

## Inscrire son enfant à l'école

### [Je veux inscrire mon enfant à l'école publique \(cliquer ici\)](#) ▼

Les personnes responsables d'un enfant soumis à l'obligation scolaire doivent **contacter la mairie pour le faire inscrire** dans une école de la commune.

Les documents suivants vous seront demandés :

- ▶ Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- ▶ Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- ▶ Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge. La vaccination obligatoire (sauf contre-indication médicale) est le DT POLIO contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.

La Mairie vous délivre alors un certificat d'inscription. **Ce certificat ne vaut pas admission de l'enfant.**

**Il faut ensuite vous présenter à l'école**. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice ou le directeur de l'école sur présentation :

- ▶ Du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance,
- ▶ Du certificat d'inscription délivré par le maire,
- ▶ D'un certificat délivré par le médecin de famille attestant que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie en milieu scolaire,
- ▶ D'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge,
- ▶ D'un certificat de radiation délivré par la directrice ou le directeur de l'ancienne école (en cas de changement de domicile).

Un certificat d'inscription vous sera alors remis par la directrice ou le directeur d'école.

**Il est à noter que si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans.**

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une école située dans une autre commune que celle où vous résidez, vous devez vous adresser à la mairie de la commune d'accueil.

En cas de difficultés pour l'inscription de votre enfant, vous pouvez vous adresser à l'Inspection de l'Education Nationale (circonscription de Ploërmel) au 02.97.93.67.94.

## TÉLÉCHARGER



Fiche\_inscription\_202  
5-26.pdf - (613Ko)



Demande\_de\_dérogation\_202  
5-26.pdf - (579Ko)



Règlement\_des\_inscriptions\_scol  
aires.pdf - (482Ko)

## L'enseignement du breton dans nos écoles

Consultez ci-dessous les brochures et plaquettes d'information sur l'enseignement bilingue public.



## TÉLÉCHARGER



Plaketenn-an-divyezhegezh-abred.pdf -  
(4,80Mo)



Plegfollenn-ar-c-helenn-divyezhek-publik-2017.pdf  
- (544Ko)

Vue plan



Fil infos





ÉDUCATION

**Nouvelle École Antoine de  
Saint-Exupéry : Ouverture à  
la rentrée scolaire 2025**



ÉDUCATION, SCOLARITÉ

**Nouvelle école primaire  
publique : le nom officiel  
retenu**



SCOLARITÉ

**Lycée Mona Ozouf : des  
réunions publiques pour  
vous informer**



ÉDUCATION, SCOLARITÉ

## Quel nom pour notre nouvelle école ?

VILLE DE PLOËRMEL  
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE  
56800 PLOËRMEL

**HORAIRE D'OUVERTURE**  
du lundi au vendredi : 9h/12h et 13h30/17h30  
fermé les samedis

Le service Population et Citoyenneté est ouvert aux mêmes horaires que la mairie, excepté les mardis matins à partir du 15 décembre, où il sera fermé.

Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

► [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)